



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 70/2019 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 18 Votants : 23 Procurations : 05

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Affiché le :

L'An deux mille dix-neuf, le vingt-six septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 19 septembre 2019.

PRÉSENTS : Mmes et MM. MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, BEUILLE, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, SCHINTONE, JOUSSEAUME, FIEVRE, ARNAL, RIGAUD, LAURENS, PLATEAU, SEIB-TAUPIN, LATAPIE.

PROCURATIONS

M. BERNES	à	M. ANDUZE
Mme LIAN	à	Mme GONZALEZ
M. ZAMBONI	à	Mme ARNAL
Mme LE GUIRIEC	à	Mme MAUREL
Mme AUDIGUIER	à	Mme MALBEC

ABSENTS EXCUSÉS : Mme CAIRE, M. FERTE J., M. DELON, M. MARTIN

ABSENTES : Mme GARBIN, Mme FERTE S.

SECRETARE : M. CANEZIN a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : FINANCES - Décision Modificative N°02/2019

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il convient de procéder aux virements de crédits détaillés en annexe.

Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal d'adopter la décision modificative N°02/2019 telle que décrite en annexe.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE PAR :

Voix Pour : 23

Voix Contre : 0

Abstention : 0

- d'adopter la décision modificative N°02/2019 telle que décrite en annexe et de procéder aux virements de crédits présentés.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 27 septembre 2019

Le Maire,

Lysiane MAUREL

